



Aucun prix annoncé lors d'un dépannage

Par Tiry, le 07/12/2008 à 11:50

Bonjour, je suis en plein litige avec Peugeot Avignon. En effet, en juillet 2008, suite à une panne, la batterie a été changée sur mon véhicule. Sur la fiche de dépannage a été noté ce qui a été préalablement discuté avec le dépanneur, à savoir la prise en charge de la pièce et donc **aucun prix n'a été évoqué ni mentionné sur la facture**. De plus je n'ai eu aucun choix sur la marque ou le modèle de batterie. Or en Novembre, soit 4 mois plus tard, Peugeot Avignon m'envoie un recommandé pour me réclamer la somme de 136 euros correspondant au prix de cette fameuse batterie qui était censée être prise en charge, sous peine de mise en recouvrement. Malgré des appels téléphoniques et un courrier au service relation Clientèle de Peugeot France, aucun accord n'a été trouvé. Je souhaiterais connaître mes droits dans cette affaire. Qu'est-ce que j'encours si je refuse de régler cette somme et vers qui me tourner aujourd'hui pour régler ce litige ? Je vous remercie d'avance pour vos conseils. Cordialement. Thierry